



Prime de télétravail inégale selon les employés

Par fajadis

Bonjour,

Mon entreprise pratiquait le télétravail épisodiquement depuis des années et donnait une prime mensuelle pour les frais engendrés. Des employés préférant venir tout le temps sur place n'avait pas droit à cette prime.

Depuis le 16 mars 2020, tout le monde a basculé en télétravail puisque tout était prêt. Ce qui me choque c'est que les employés qui ne faisaient pas du télétravail avant n'ont pas droit à cette aide financière alors qu'on l'a laissé aux autres.

Par ESP

Bonjour

Je vous conseillerais de vous grouper et contacter une organisation syndicale.

Par fajadis

Oui je vais essayer mais je crois qu'on n'est pas beaucoup dans ce cas là, pas facile de croiser quelqu'un en ce moment.

Quand au syndicat, la CGT m'avait dit que je devais y avoir droit et quand je leur ai dit qu'on m'avait dit NON, ils m'ont répondu merci pour l'information.

J'en ai parlé avec la RH qui m'a dit qu'effectivement rien n'était prévu pour mon cas et qu'ils ne vont pas tout changer en ce moment. Ceux qui ont la prime la garde, les autres tant pis. Il doit surement avoir le même cas pour des employés qui continuent à toucher une prime transport alors qu'ils bougent plus ou les tickets restaurants.